**Salih et la chamelle**

Après la destruction du peuple de *Ad*, la tribu de Thamud leur succèda. Ils étaient également des adorateurs d'idoles, et leurs richesses et leur pouvoir étaient tels que leurs coeurs s'endurcirent également. Comme le peuple de *Ad*, ils se complaisaient dans de somptueuses et gigantesques demeures, et ils étaient gouvernés par une poignée d'hommes cruels et tyranniques.

Dieu leur envoya le prophète Salih (PBSL), un homme parmi leur peuple. Son nom complet était *Salih Ibn Ubeid, Ibn Maseh, Ibn Ubeid, Ibn Hader, Ibn Thamud, Ibn Ather, Ibn Eram, Ibn Noah*
.

Comme les autres prophètes avant et après lui, il appela son peuple à n'adorer qu'un seul Dieu unique, et de ne pas lui associer d'autres divinités.

**61. Et (Nous avons envoyé) au Tamud, leur frère Salih, qui dit : "Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité en dehors de Lui. De la terre Il vous a créé, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter). Implorez donc Son pardon, puis repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est bien proche et Il répond toujours (aux appels)
".**
Sourate 11 : HOUD

Malheureusement, comme tous les peuples dont Dieu avait accordé Ses bienfaits, la tribu de Thamud était des gens orgueilleux et ingrats. Ils refusèrent d'accorder le moindre crédit aux paroles de Salih (PBSL), qu'ils accusèrent de mentir au sujet d'Allah.

**62. Ils dirent : "Ô Salih, tu étais auparavant un espoir pour nous. Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres ? Cependant, nous voilà bien dans un doute troublant au sujet de ce vers quoi tu nous invites ".**
63. Il dit : "Ô mon peuple ! Que vous en semble, si je m'appuie sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur et s'Il m'a accordé, de Sa part, une miséricorde, qui donc me

protégera contre Allah si je Lui désobéis ? Vous ne ferez qu'accroître ma perte .

Sourate 11 : HOUD

Afin de prouver la véridicité de sa mission, Salih (PBSL) fut ordonné de faire apparaître une chamelle des montagnes environnantes. Salih (
PBSL
) se tourna alors vers Dieu et l'implora pour que ce signe soit apporté à son peuple et la chamelle apparut comme le peuple de Thamud l'avait souhaité.

Les commentateurs du Coran s'accordent sur le fait que le peuple de Thamud et Salih (PBSL) se donnèrent rendez-vous à un endroit bien précis, où la chamelle devait apparaître. Le prophète vint au rendez-vous, et avant d'invoquer Dieu en vue de leur montrer le miracle qu'ils désiraient tant voir, leur demanda de croire en Dieu et de se rappeler les bienfaits dont Il les avait gratifié.

Ils pointèrent alors un rocher, et dirent : *« Demande à ton Seigneur de nous créer une chamelle, qui doit être enceinte de dix mois, belle et grande, issue de cette roche, pour nous ! ».*

Salih (PBSL) répondit : ***« Regardez maintenant ! Si Dieu vous envoie ce que vous demandez, comme vous l'avez décrit, croirez-vous au fait que je sois venu à vous sur ordre de mon Seigneur, et mettrez vous foi dans le message avec lequel j'ai été envoyé ? ».***

Ils répondirent par l'affirmatif, et Salih (PBSL) pria Dieu de lui accorder leur miracle, et quand ils virent le rocher se fendre en deux ( 2) et la
chamelle décrite en sortir, ils furent subjugués devant la puissance de Dieu. Parmi le peuple de Thamud, un petit nombre crurent, mais la grande majorité resta aveugle devant le spectacle qu'ils venaient d'assister et traitèrent Salih de vulgaire magicien (
*S'ahir*
).

**59. Rien ne Nous empêche d'envoyer les miracles, si ce n'est que les Anciens les avaient**

**traités de mensonges. Nous avions apporté aux Tamud la chamelle qui était un [miracle] visible : mais ils lui firent du tort. En outre, nous n'envoyons de miracles qu'à titre de menace.**

Sourate 17 : AL-ISRA (LE VOYAGE NOCTURNE)

La chamelle n'était pas un animal comme les autres. Beaucoup de récits de la Tradition s'accordent sur sa nature proprement miraculeuse. Ainsi, il est rapporté que l'animal avait l'habitude de boire toute l'eau des puits pendant une journée, ne laissant pas les autres animaux y boire. Elle produisait également ce même jour, suffisamment de lait pour que quiconque souhaitant y goûter puisse être rassasié.

Le peuple de Thamud fut donc pendant un certain temps grandement admiratif vis à vis de cette chamelle, dont le lait suffisait à nourrir des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Mais bientôt, ceux qui vouaient une haine féroce à Salih (PBSL) décidèrent de tourner leur colère contre cet animal miraculeux. Salih (
PBSL
), comprenant le mal qui risquait de toucher cette chamelle, les mit en garde de ne point attenter à sa vie, sans quoi le courroux de Dieu s'abattrait sur eux.

**64. ô mon peuple, voici la chamelle d'Allah qu'Il vous a envoyée comme signe. Laissez-la donc paître sur la terre d'Allah, et ne lui faites aucun mal sinon, un châtiment proche vous saisira ! ”**

Sourate 11 : HO UD

Malheureusement, cet avertissement n'eut aucun effet, et le peuple de Thamud, excédé par le fait que la chamelle leur fasse concurrence quotidiennement sur l'eau, laissant leur bétail amaigri, élaborèrent un plan pour se débarrasser définitivement de l'animal..

Les femmes parmi la tribu de Thamud, particulièrement, décidèrent de proposer leurs filles à ceux qui oseraient défier Salih (PBSL) et tuer la chamelle de Dieu (3).

Deux hommes, accompagnés de sept autres, acceptèrent donc de commettre l'irréparable.

Quand Salih (PBSL) se rendit compte de l'horrible acte qu'ils venaient de commettre, il se tourna vers son peuple et leur cria : ***« Profitez de votre vie pour encore trois journées, car la punition de Dieu va descendre sur vous ! ».***

Salih (PBSL), sachant pertinemment que son peuple n'était qu'une nation perverse, voulait toutefois leur accorder un sursis, afin que ces derniers puissent se repentir de leur faute et implorer Dieu de leur pardonner. Mais le peuple de Thamud n'eut cure de son avertissement et lui demanda de hâter le châtiment, s'il était si terrible que cela !

Les versets suivants poursuivent le dialogue entre Salih (PBSL) et son peuple :

**46. Il dit : "Ô mon peuple, pourquoi cherchez-vous à hâter le mal plutôt que le bien ? Si seulement vous demandiez pardon à Allah ? Peut-être vous serait-il fait miséricorde.**
**47. Ils dirent : "Nous voyons en toi et en ceux qui sont avec toi. des porteurs de malheur ". Il dit : "**
**Votre sort dépend d'Allah. Mais vous êtes plutôt des gens qu'on soumet à la tentation.**
48. Et il y avait dans la ville un groupe de neuf individus qui semaient le désordre sur terre et ne faisaient rien de bon.
49. Ils dirent : "Jurons par Allah que nous l'attaquerons de nuit, lui et sa famille. Ensuite nous dirons à celui qui est chargé de le venger : "Nous n'avons pas assisté à l'assassinat de sa famille, et nous sommes sincères".

Sourate 27 : AN-NAML (LES FOURMIS)

Salih (PBSL), sentant sa vie et celle de ses proches menacée, quitta la ville, accompagné de ceux qui avaient répondu à son appel. Après le délai de trois jours, un violent éclair déchira le ciel, suivi d'un stupéfiant tremblement de terre, qui détruisit entièrement toutes les habitations. Un cri déchirant partit du Ciel, et le peuple de Thamud fut instantanément exterminé.

**50. Ils ourdirent une ruse et Nous ourdîmes une ruse sans qu'ils s'en rendent compte.**
**51. Regarde donc ce qu'a été la conséquence de leur stratagème : Nous les fîmes périr, eux et tout leur peuple.**
52. Voilà donc leurs maisons désertes à cause de leurs méfaits. C'est bien là un avertissement pour des gens qui savent.
53. Et Nous sauvâmes ceux qui avaient cru et étaient pieux.

Sourate 27 : AN-NAML (LES FOURMIS)

**41. Le cri, donc, les saisit en toute justice; puis Nous les rendîmes semblables à des débris emportés par le torrent. Que disparaissent à jamais les injustes !**

Sourate 23 : AL-MUMINUNE (LES CROYANTS)

Ibn Umar rapporte que le prophète Muhammad (PBSL), alors qu'il passa un jour à coté de l'ancien site de la ville du peuple de Thamud, pour se rendre à la bataille de Tabuk, s'arrêta un instant avec ses compagnons. Ces derniers puisèrent alors de l'eau dans les puits que les Thamud avaient l'habitude d'utiliser. Ils préparèrent du pain avec cette eau et remplirent leur gourde. Le prophète de Dieu ( PBSL) leur ordonna ensuite de donner cette eau à leurs chameaux, ainsi que la pâte qu'ils avaient préparés avec. Ensuite, il se dirigea avec eux en direction du puit à l'intérieur duquel la chamelle avait l'habitude de boire. Il les alerta ensuite de faire attention de ne pas devenir comme ces gens qui furent punis par Dieu pour leur péchés :
***«***
***Je crains que vous ne soyez touchés par ce qui les toucha, donc ne suivez pas leur exemple***
***».***

(3) La tradition rapporte qu'une très belle femme du nom de *Saduq bint Mahya*, proposa de s'offrir à un jeune homme du nom de
*Masrai Ibn Mahraj*
, si ce dernier acceptait de commettre ce forfait. Une vieille femme du nom de
*Aniza*
, proposa également l'une de ses filles à
*Qudar Ibn Saluf*
, s'il tuait la chamelle.